



PROCÈS VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2021 EN MAIRIE A 20H30

Sous la présidence de Monsieur Olivier DELAVEAU, Maire, se sont réunis les conseillers municipaux

PRÉSENTS : Mme Marylène COUSSY, Mr Laurent NEVEU, Mme Karine PATIN, Mr Olivier LATOUR, Mme Adeline BETAÏLOULOUX, Mr Vincent DENIZIOT, Mr Denis MORIZOT, Mme Sandrine GUSPARO, Mme Stéphanie PINÇON, Mr Eric MARINIER, Mr Frédéric VIETTI, Mme Mathilde VILARINHO, Mr Romain DEGNIEAU, Mme Marie DEGNIEAU, Mme Isabelle PAIS, Mr Thomas RENAULT.

SECRÉTAIRE de séance : Mme Gwenaëlle COUTON

EXCUSÉS : Mme Alexandra MOTOT – Mr Martin DOUARE

ABSENTS : Mme Virginie DOGUET – Mr Joseph RIBEIRO

POUVOIR : Mr Claude TANGUY ayant donné pouvoir à Mr Thomas RENAULT

oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo oo

Le procès-verbal de la séance précédente a été validé par le conseil municipal,

Point 1 de l'ordre du jour : Communauté de communes Bléré Val de Cher : présentation du rapport et tableau de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas adopter le rapport et le tableau de la CLECT pour l'année 2021 et souhaite une modification des bases de calcul des charges transférées

Point 2 de l'ordre du jour : avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2022-2026

→ Le conseil municipal a donné un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat de la CCBVC.

☐ Point 3 de l'ordre du jour : Recensement 2022 : rémunération des agents recenseurs

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé pour le recensement 2022 de fixer la rémunération des agents recenseurs sur la base d'un forfait brut s'élevant à 939 €.

☐ Point 4 de l'ordre du jour : Rétrocession d'un terrain à la commune

→ Le conseil municipal a autorisé la rétrocession à la commune de la parcelle YD 100 par la société Ages & Vie Habitat pour un euro symbolique.

☐ Point 5 de l'ordre du jour : Mise en place d'un contrat PEC-CAE jeunes

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de créer un poste sur la base d'un contrat Parcours Emplois Compétences Jeunes de vingt-trois heures annualisées pour l'entretien des espaces publics.

☐ Point 6 de l'ordre du jour : Prolongation du contrat à durée déterminée au service technique

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de prolonger au service technique le contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activités pour une durée de trois mois.

☐ Point 7 de l'ordre du jour : Réaménagement de la dette : décision modificative sur le budget communal (DM n°5) et étalement de la pénalité de remboursement anticipé

→ A l'unanimité, le conseil municipal a approuvé le schéma de réaménagement de la dette en deux temps (fin 2021 et début 2022) et autorisé l'étalement des indemnités de remboursement anticipé sur quinze ans.

☐ Point 8 de l'ordre du jour : virements de crédits sur le budget communal

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de procéder à des virements de crédits sur le budget communal.

☐ Le conseil municipal a pris connaissance de diverses informations.

Fait à Athée-sur-Cher, le 25 novembre 2021,

Le Maire,



OLIVIER DELAVEAU